



Synthèse démographique de la Martinique

La baisse de la population martiniquaise se poursuit en 2014

Avec 383 910 habitants au 1^{er} janvier 2014, la Martinique compte 12 500 habitants de moins qu'en 2009, soit une baisse annuelle moyenne de 0,6 %. La croissance démographique des années 80 s'est atténuée au fil des décennies pour laisser place aujourd'hui à une diminution de la population. Le solde naturel (excédent des naissances sur les décès), toujours positif mais en baisse, ne compense plus le solde apparent des entrées-sorties. Les nombreuses émigrations des jeunes Martiniquais, souvent les plus diplômés, sont à l'origine du déficit migratoire et contribuent au vieillissement de la population et au déséquilibre hommes/femmes. Le vieillissement a un effet structurel sur le solde naturel : les décès augmentent du fait d'une population âgée plus nombreuse ; les naissances diminuent à cause du recul de la population féminine en âge de procréer.

Xavier Baert

Avec une population qui diminue dans deux communes sur trois, la Martinique continue à perdre des habitants. Dans les autres territoires d'Outre-mer, la population a amorcé une baisse en Guadeloupe et augmente à La Réunion et en Guyane.

Pour les communes du Centre Martinique, seule celle du Lamentin ne perd pas d'habitants, tandis que dans le Nord Martinique, 15 communes sur 18 enregistrent des baisses de population. Les populations des communes de l'Espace Sud sont également en retrait, mais de façon plus limitée.

Le déficit migratoire s'est accentué sur la période 2009-2014

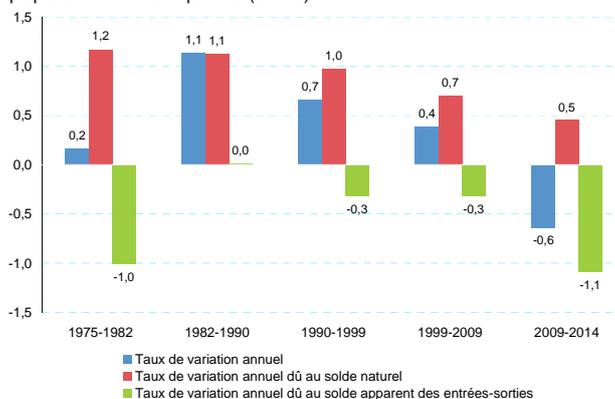
La diminution de la population en Martinique entre 2009 et 2014 s'explique par son solde migratoire déficitaire. En ne prenant en compte que le solde apparent des entrées-sorties, la Martinique aurait perdu 1,1 % de ses habitants par an, soit 21 500 habitants en cinq ans.

Si le solde migratoire est déficitaire depuis le début des années 90, il s'est fortement accentué depuis la fin des années 2000. Sous le seul effet des migrations, la Martinique perd 4 300 habitants par an entre 2009 et 2014, contre -1 100 habitants par an entre 1990 et 2009. Le taux apparent des entrées-sorties retrouve un niveau atteint à la fin des années

70 lorsque l'État menait une politique incitative d'émigration, principalement vers la France hexagonale.

1 Recul de la population sur la période 2009-2014

Évolution et décomposition du taux d'accroissement annuel de la population martiniquaise (en %)



Lecture : entre 2009 et 2014, la population de la Martinique est en recul. Cette évolution se décompose en un solde apparent des entrées-sorties et un solde naturel en déséquilibre : le solde naturel contribue positivement de 0,5 point, quand le solde des entrées-sorties du territoire contribue négativement de 1,1 point.

Source : Recensements de la population (exploitations principales), État civil.

Les nombreuses sorties du territoire des jeunes Martiniquais expliquent la majeure partie du déficit migratoire

Sur la période 2009-2014, les migrations résidentielles sont déficitaires pour les personnes nées en Martinique, alors que le solde est pratiquement nul pour les non natifs. Le déficit migratoire est largement porté par les natifs de Martinique qui quittent le territoire.

Les personnes nées en Martinique présentent un solde négatif à tous les âges jusqu'à 28 ans. Un pic est atteint entre 18 et 27 ans, classe d'âges qui concentre 50 % des sorties du territoire (contre 20 % des entrées). Les individus qui quittent le territoire sont majoritairement employés ou étudiants, à destination principalement de l'Île-de-France.

Ces migrations engendrent un vieillissement accéléré de la population

En lien avec les nombreuses émigrations des jeunes adultes, la Martinique souffre, comme la Guadeloupe, d'un fort déficit de femmes âgées de 18 à 39 ans et d'hommes âgés de 20 à 40 ans. Ainsi, 21 % des Martiniquais sont âgés entre 20 et 40 ans, contre 25 % en France hexagonale.

Le vieillissement s'est fortement accéléré au cours des deux dernières décennies. En 1990, 68 % des Martiniquais avaient moins de 40 ans. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 45 %. Inversement, 22 % de la population a plus de 60 ans, soit dix points de plus qu'en 1990. La structure par âge actuelle de la Martinique laisse présager une tendance encore plus marquée dans les années à venir, avec le vieillissement des générations âgées aujourd'hui de 40 à 60 ans. De plus, si les jeunes adultes continuent à quitter le territoire, la natalité va diminuer, engendrant un déficit des moins de 20 ans.

Le solde naturel est affaibli par le vieillissement de la population

Le solde naturel, résultant des naissances et des décès, ne cesse de diminuer. Entre 2009 et 2014, la Martinique enregistre 9 000 naissances de plus que de décès, soit en moyenne 1 800 par an. Ce différentiel était de + 2 800 par an entre 1999 et 2009 et de + 3 700 par an dans les années 90. Cette baisse est due à la fois à une hausse des décès et à une baisse des naissances. Toutefois, le solde naturel reste positif et, ce, quelle que soit la commune martiniquaise.

Hausse du taux de mortalité...

La Martinique compte en moyenne 2 800 décès par an entre 2009 et 2014. Le nombre de décès est en hausse régulière depuis le début des années 80 : 2 100 par an entre 1982 et 1990, 2 300 entre 1990 et 1999 et 2 700 entre 1999 et 2008. Cette augmentation de la mortalité est intimement liée au vieillissement de la population : les générations aux âges de forte mortalité étant plus nombreuses, le nombre de décès augmente, bien que la mortalité à chaque âge diminue.

Par ailleurs, l'espérance de vie à la naissance progresse fortement, passant pour les hommes de 73 ans en 1990 à 79 ans en 2014 et de 80 à 85 ans pour les femmes. Elle a rattrapé aujourd'hui les moyennes nationales. La mortalité infantile reste très élevée, avec un taux en 2011-2013 de 7,6 % en Martinique, contre 3,5 % en France hexagonale. A contrario, la mortalité chez les plus de 65 ans y est plus faible, avec un taux de mortalité en 2013 de 34 %, contre 38 % en France hexagonale.

...et recul du taux de natalité

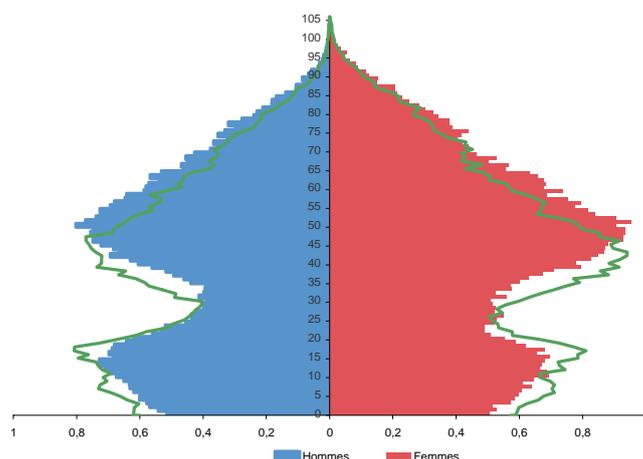
Entre 2009 et 2014, la Martinique enregistre 23 100 naissances, soit en moyenne 4 600 par an. Elles sont en forte baisse : 6 400 par an à la fin des années 70, 5 900 par an dans les années 80 et 90 et 5 500 par an entre 1999 et 2009. En 2013, la Martinique présente un taux de natalité de seulement 10,8 ‰, alors qu'il atteint 12,2 ‰ en France Métropolitaine.

La diminution de la natalité s'explique en partie par l'évolution de la structure par âge et sexe de la population. En effet, la part des Martiniquaises en âge d'avoir un enfant se réduit : en 2013, 23 % de la population est une femme âgée entre 15 et 49 ans, contre 27 % en 1999. Cette baisse est encore plus marquée dans la classe d'âge la plus féconde des 25-34 ans, qui concentre 20 700 Martiniquaises en 2013, contre 33 000 en 1999.

La baisse des naissances provient également de la moindre fécondité des Martiniquaises. Ainsi, l'indice conjoncturel de fécondité est de 1,90 enfant par femme en Martinique en 2013, plus faible qu'en moyenne métropolitaine (1,98). Il est nettement en retrait par rapport aux autres régions d'Outre-mer : 2,17 en Guadeloupe, 2,40 à La Réunion et 3,49 en Guyane. Toutefois, l'âge à la maternité reste jeune : en 2013, les Martiniquaises ont leurs enfants en moyenne à 29,3 ans, contre 30,2 ans en France hexagonale.

2 Un déficit de jeunes adultes

Pyramides des âges de la Martinique pour 2008 et 2013 (en %)



Lecture : sur ce graphique, les âges sont placés sur l'axe vertical. Les effectifs des hommes sont représentés à gauche, ceux des femmes à droite. La longueur des barres correspond à la proportion d'hommes ou de femmes de chaque âge par rapport à la population. La courbe verte représente la pyramide des âges en 2008.

Source : recensements de la population (exploitations principales).

Le recensement en ligne, c'est simple, sûr et rapide. Le 19 janvier 2017 débutera le recensement annuel de la population. Le recensement de la population évolue en offrant désormais aux habitants la possibilité de répondre par internet. Une notice d'informations (avec codes d'accès) décrit la procédure. Les questionnaires électroniques sont accessibles sur le site www.le-recensement-et-moi.fr. La confidentialité des informations recueillies est garantie par l'Insee selon des procédures approuvées par la CNIL.

Service territorial de Martinique
Centre Delgrès
Les Haut de Dillon
97262 Fort-De-France Cedex

Directeur de la publication :
Yves Calderini

Rédacteur en chef :
Béatrice Céleste

Rédacteur en chef adjointe :
Maud Tantin-Machecler

Mise en page :
Typhenn Ladire

ISSN : 2417-0798
© Insee 2017

Pour en savoir plus :

- Recensement de la population - « 400 187 habitants en Guadeloupe au 1^{er} janvier 2014 », Insee Flash Guadeloupe n° 56, janvier 2017.
- Recensement de la population - « 252 338 habitants en Guyane au 1^{er} janvier 2014 », Insee Flash Guyane n° 56, janvier 2017.
- « Croissance démographique : Vers une inversion de tendance », Insee Analyses Guadeloupe n° 17, janvier 2017.
- « Synthèse démographique de la Guyane : Une démographie toujours dynamique », Insee Flash Guyane n° 57, janvier 2017.




Insee
Mesurer pour comprendre
Martinique